

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1477
87 - Haute-Vienne
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Bellac

DEFENSE NATURE ENVIRONNEMENT BOIS DES ECHELLES ET VALLEE DE LA GARTEMPE.

Objet : protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages des Monts d'Ambazac, Vallée de la Gartempe, du Bois des Echelles et de la vallée de l'Ardour-Gartempe ; lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, aux hommes, à la faune et à la flore et notamment chaque fois qu'elles seront susceptibles de toucher aux caractères naturels des espaces et des paysages, aux équilibres biologiques et, d'une façon générale, à la santé et à la sécurité des hommes, des animaux et des choses ; lutter, y compris par toute action en justice, contre les projets d'installations industrielles dédaigneuses des intérêts de la nature, des gens, du patrimoine paysager et bâti, notamment contre les usines d'aérogénérateurs dites "parcs" éoliens ; obtenir réparations amiables et/ou judiciaires des préjudices subis du fait des nuisances des installations et lutter pour obtenir par tous moyens légaux l'arrêt de leur exploitation ou encore leur démantèlement ; s'opposer à toute forme de développement de projets en opposition avec une insertion naturelle et humaine dans l'environnement ; défendre l'identité culturelle des paysages et du patrimoine, leur équilibre, leur salubrité ainsi que leurs intérêts économiques, touristiques, historiques et sociaux ; prémunir contre la dégradations des ressources naturelles, favoriser le développement des projets utiles à la vie de l'homme et respectueux des sites naturels qu'ils soient ou non répertoriés ; favoriser le dialogue et les échanges d'informations sur les nuisances environnementales, leurs conséquences sur l'écosystème, la santé des hommes et des animaux ; sensibiliser l'opinion publique à ces problèmes ; proposer toute mesure destinée à améliorer la revalorisation en respectant les critères précédents ; coopérer et participer à tout mouvement local, régional, national, international partageant peu ou prou les mêmes objectifs, que ce soit sur terre ou sur mer ; et d'une façon générale, entreprendre toute démarche et action pour concourir au but ci-dessus

Siège social : mairie, 1, place de la Liberté, 87250 Bessines-sur-Gartempe.

Date de la déclaration : 4 avril 2018.